



Saint-Martin d'URIAGE

● Environnement
ZAEnR, quésako ?
Zone d'Accélération des Energies Renouvelables
Page 6

Bilan de mi-mandat

Dossier - Pages 12 à 16

Journal trimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Quatrième trimestre 2023 → Octobre - Novembre - Décembre → Numéro 213

www.mairie.saintmartinduriage.fr



sommaire :: édito



informations communales

Gendarmerie Nationale : recherche logements
Cimetières : reprises de concessions
Numérique responsable
Pour le maintien de l'agriculture et de la nature
La Tanière : un espace de coworking
Atelier « Sobriété énergétique »
ZAE nR : quésako ?
Biodiversité dans les jardins
Chenilles processionnaires : le fléau !
Restauration des mares de l'ENS des Seiglières
Borne de recharge : début 2024
Composter : les bonnes raisons
Il n'est pas trop tard pour tailler ses haies
Accélérer nos transitions : il n'est pas trop tard !
Ouverture d'une "Belledonnerie"
Déchets : avaloirs réduits

écoles

Inauguration de l'école Notre-Dame

social

Pass' Jeunes Citoyens
Semaine bleue : un succès à renouveler

Dossier > Bilan de mi-mandat

S'impliquer dans la vie locale
Créer une société plus solidaire
Consommer et produire localement
Se déplacer autrement
S'engager dans la transition numérique
Devenir un territoire engagé pour la nature
Agir pour la qualité de la vie
Réduire notre empreinte carbone
Retour à l'équilibre budgétaire

ça s'est passé en images

Un trimestre en images...

associations saint-martinoises

ADN : vous dessinez ?
Part'Âge : bonnes résolutions pour 2024
Sentiers SMU : tomber dans le panneau
Ciné-Club : nouveau statut
Club Amitié Loisirs : 44 ans déjà !
EMU : cérémonie du 11 novembre
Let's talk : programme 2024
Guitare enchantée : concert de Noël
Hatha Yoga : proposition de cours
Juku Aïkido Club : une saison qui démarre bien
FEE : nouvelle association
SMU Touch : connaissez-vous le touch'rugby ?
Chamrousse Ski Club : saison 2023-2024

animation

Belvédère : programmation
Boutique éphémère

entre nous

Etat civil
Permanences

blocnotes

Téléphone pratique
Horaires d'ouverture des Services publics





Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale



A noter
sur son agenda
de rentrée

Vœux à la population Vendredi 12 janvier

19h à la Richardière

Le Maire et les élus ont le plaisir de vous convier à la soirée de présentation des vœux. L'occasion de se retrouver pour ce traditionnel temps fort de la vie de la commune!

Renouant avec une longue tradition, la soirée mettra à l'honneur des acteurs économiques, associatifs et des collectifs citoyens de la commune. La soirée sera animée par l'École de musique qui nous accompagnera dans une ambiance musicale.



Le Maire et l'ensemble
des élu(e)s vous souhaitent
UNE BONNE ANNÉE
2024

Illustration couverture et carte de vœux © Sylvain Fuchs



Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : Peggy Briand • Direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CHAPO'COM Fontaine • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72
2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal décembre 2023

2020-2023... 3 ans déjà!

Parmi les engagements pris lors de la campagne électorale figuraient des bilans réguliers des actions portées par l'équipe municipale.

Le dossier de ce bulletin municipal est donc consacré à un bilan à mi-mandat.

Depuis 2020, une succession d'événements majeurs se sont produits à savoir une crise sanitaire nécessitant une mobilisation sans faille de notre collectivité, avec des ajustements permanents afin de faire face à l'urgence, puis la guerre en Ukraine et ses conséquences énergétiques avec une explosion sans précédent des prix de l'énergie, sans oublier l'impact du changement climatique et ses effets sur la forêt, la biodiversité, l'agriculture, les réserves en eau...

Malgré ces contraintes fortes, notre volonté de mener une politique de transition écologique avec comme objectif la neutralité carbone en 2050 s'est concrétisé par la création d'une voie verte entre Saint-Martin et Uriage, la mise en place d'un atlas de la biodiversité, des travaux de rénovation énergétique des bâtiments notamment scolaires et des actions de sensibilisation avec une forte implication citoyenne.

Notre territoire n'échappant pas malheureusement à la désertification médicale, la commune a décidé de créer une maison de santé pluri-professionnelle chemin du Luiset. En attendant que cette construction voit le jour et afin de garder les professionnels de santé sur notre territoire, une maison de santé provisoire a ouvert ses portes place de la forge en complément de la maison historique de la route de Chamrousse qui devient un pôle de rééducation. Ce sont donc dix professionnels de santé qui sont aujourd'hui installés : trois médecins, une sage-femme, deux kinés, deux infirmières, une ostéopathe et une orthophoniste.

Les pages qui suivent (12 à 16) présentent un bilan plus complet à mi-mandat structuré autour des différents thèmes de campagne. Les mois qui restent avant la fin du mandat vont nous permettre d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments communaux, de démarrer la construction de la maison médicale pluri-professionnelle accompagné d'un habitat partagé afin d'accueillir des personnes en perte d'autonomie. Comme pour la maison médicale, un aménagement allée de l'Église est en cours afin d'accueillir un habitat partagé provisoire. Parmi les missions obligatoires figure l'accessibilité qui reste le parent pauvre des politiques publiques portées par notre collectivité. D'ici la fin du mandat, des actions concrètes et spécifiques seront menées.

Tous ces projets – sans oublier le fonctionnement quotidien de nos services publics – n'auraient pu se réaliser sans un fort investissement du personnel municipal et des élu(e)s. Je les remercie sincèrement et compte sur eux pour cette fin de mandat. @



Gérald Giraud
Maire de Saint-Martin d'Uriage

Inauguration de la Maison Médicale "La Rosée"
De gauche à droite : Jean-Yves Porta, maire de
Vaulnaveys-le-Haut, Roger Cohard, vice-président
de la CCLG en charge notamment de la prévention
et de la santé, Gérald Giraud, et une partie de
l'équipe médicale.



La Gendarmerie Nationale recherche des logements sur Saint-Martin et les communes voisines

Début octobre, le Président de la République en déplacement dans une gendarmerie du Lot-et-Garonne a annoncé la création d'une brigade de gendarmerie sur Saint-Martin d'Uriage. Les premiers gendarmes devraient arriver fin décembre. La gendarmerie est donc à la recherche de logements sur Saint-Martin (environ une dizaine) pour loger ses militaires. Si vous disposez d'un T2, T3 ou T4 et êtes intéressés, merci de contacter la police municipale. @

04 76 89 54 07

CIMETIÈRES

Procédure de reprise des concessions

Les communes peuvent reprendre la concession dont le concessionnaire et ses ayants cause n'ont pas réglé la redevance fixée par délibération à la date d'expiration de leur concession funéraire en vue de son renouvellement. Les concessionnaires et leurs ayants cause peuvent faire valoir leur droit au renouvellement de ladite concession durant un délai de deux ans suivant l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. Une procédure de reprise de ces concessions a été mise en place. Pour connaître l'échéance d'une concession d'un proche et procéder à son renouvellement, contactez le service état-civil. @

04 76 59 77 10

Le numérique responsable

Depuis 2014, consciente des enjeux des logiciels libres – mutualisation, indépendance technologique vis-à-vis des acteurs hégémoniques américains, les «GAFAM», souveraineté numérique - la commune conduit une politique informatique de migration vers ces logiciels. En continuité et en cohérence avec cette démarche, la nouvelle politique informatique concerne le numérique « responsable », et notamment les impacts du numérique sur l'environnement, l'économie et le social.

En effet, les diverses missions nationales confiées aux organismes compétents mettent en évidence l'empreinte du numérique sur l'environnement : entre 3% et 4% de l'émission des gaz à effet de serre dans le monde et 2% au niveau national, sans compter la consommation d'eau et des ressources naturelles. Plus inquiétant : elle pourrait augmenter jusqu'à 6,7% au niveau national en 2040, si rien n'est fait. **Il s'agit donc de concilier le développement du numérique selon les besoins de la société avec une nouvelle exigence environnementale.**

Sachant que 75% de l'impact environnemental du numérique sont dus aux équipements terminaux (ordinateurs, écrans, smartphones, etc.) – de leur conception jusqu'à leur fin de vie – et que l'essentiel des impacts se situe pendant les étapes d'extraction des métaux et de fabrication, nous avons choisi de faire porter nos efforts sur les matériels informatiques et téléphoniques, en adoptant 3 principes stratégiques :

- rationaliser les équipements ;
- acheter du matériel reconditionné ;
- augmenter la durée de vie des équipements terminaux.

Concernant la durée de vie des terminaux, cette pratique est déjà opérationnelle au sein du service informatique. Le recours aux logiciels libres – système d'exploitation Linux et logiciels de bureautique libre – nous permet de réduire l'obsolescence matérielle et logicielle des équipements.

De plus, le renouvellement de la flotte des téléphones mobiles pour les agents en 2023 a été effectué avec des Fairphones (<https://www.fairphone.com>). Ce sont des téléphones « éthiques » via un approvisionnement en matériaux équitables et en bien-être des travailleurs, mais également réparables et pouvant être reconditionnés.

Diverses lois récentes vont dans ce sens. La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) oblige l'État et les collectivités à acquérir certains biens issus du réemploi ou de la réutilisation, dont les produits numériques. Elle a été renforcée par la loi REEN du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique, notamment sur la nécessité de limiter le renouvellement des terminaux.

Après une étude de faisabilité technique, nous avons donc initié des commandes d'ordinateurs professionnels reconditionnés pour renouveler le matériel. Ceux-ci feront l'objet d'une évaluation annuelle de leur utilisation auprès des agents.

Enfin, l'automatisation des services administratifs en ligne, telles que la demande de cartes grises ou l'inscription à Pôle Emploi, a un impact social important sur certains habitants. Pour cela, la commune accompagne les habitants dans leurs démarches électroniques en ligne, via les agents de l'accueil et sur rendez-vous.

Cette nouvelle politique du numérique responsable est en cours d'élaboration.

Elle vise à s'interroger systématiquement sur l'impact environnemental du numérique lors de tout projet informatique et téléphonique, en s'appuyant sur des indicateurs de mesure. Celle-ci concerne l'ensemble des services de la collectivité qui seront associés à la démarche et sera portée par notre nouveau responsable des systèmes d'information, Julien Arnaud, arrivé le 2 novembre. Cette politique numérique, comme en 2014, sera concrétisée dans un document cadre qui sera délibéré en conseil municipal, courant 2024. @

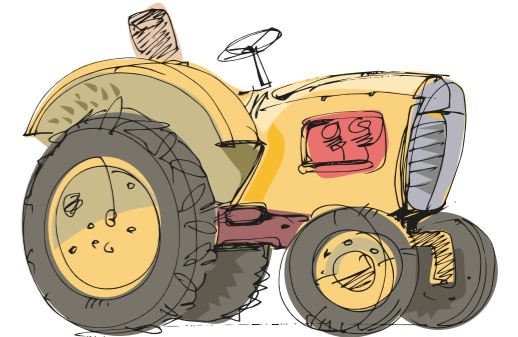
vie économique

Pour le maintien de l'agriculture et de la nature dans notre commune

Depuis de nombreuses années, la commune conduit une politique de soutien à l'agriculture notamment via une veille sur le foncier agricole et des dispositions dans le futur PLU pour faciliter l'installation des activités agricoles. Cette politique s'appuie sur le constat d'une pression foncière importante qui empêche l'installation ou la confortation de ces activités, alors que se développe une forte demande de production alimentaire locale.

En 2021, sur proposition de la communauté de communes d'accompagner les communes du Grésivaudan qui le souhaitent, la commune s'est engagée dans une démarche de protection et mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains ou PAEN. Il s'agit d'un dispositif piloté par le Département visant à protéger durablement et mettre en valeur les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain. Celui-ci est constitué de la définition d'un périmètre et d'un programme d'actions. Outre la volonté politique de la commune, sa mise en œuvre nécessite un lien étroit avec la profession agricole et les autres acteurs concernés (forestiers, acteurs de l'environnement).

Dans ce contexte, nous avons travaillé avec ces parties prenantes sur la commune d'une part, ainsi qu'avec les 3 communes voisines (Revel, La Combe-de-Lancey et Saint-Jean-le-Vieux) pour une cohérence sur le territoire. Cette démarche a été ainsi poursuivie avec l'accompagnement du Département, de la Communauté de communes Le Grésivaudan et de la Chambre d'Agriculture. Une délibération au conseil municipal a permis de valider le périmètre et le plan d'actions. Le périmètre fixe l'ensemble des zones agricoles et naturelles qui seront protégées indépendamment des révisions futures du PLU. Le plan d'actions a été construit avec les divers acteurs, lors des ateliers qui ont été organisés sur les communes.



Lorsque les 13 communes volontaires du Grésivaudan auront toutes délibéré, le Département lancera la consultation des personnes publiques associées puis des réunions publiques d'information, dans le premier trimestre 2024. Une enquête publique, après désignation du commissaire enquêteur, aura lieu en avril 2024. Enfin, le Département prendra une délibération pour créer ces PAEN et lancera le programme d'actions dans le dernier trimestre 2024. Cette démarche réglementaire qui peut apparaître longue (environ 3 années de travail) ouvrira la voie d'un équilibre entre urbanisme, agriculture et protection de l'environnement sur notre commune. @



La Tanière Un espace de coworking à Saint-Martin d'Uriage

Le saviez-vous ? Notre village possède un espace de coworking : La Tanière ! Convivial, sécurisé et accessible, le lieu est parfait pour favoriser les synergies entre travailleurs indépendants.

Il vous permet de bénéficier d'un open space confortable et bien sûr, connecté à la fibre. Il est complété par une salle de réunion et



une pièce de vie avec cuisine, tisanerie et micro-onde.

Lieu de travail et de vie

Le projet de la Tanière repose sur la flexibilité et l'échange entre les différentes énergies. Il ne s'agit pas seulement de travailler mais aussi de se réunir, de tisser des liens entre coworkers et de rompre avec l'isolement du home office. Le jardin à l'arrière est d'ailleurs idéal pour déjeuner ensemble au soleil.

Accessibilité

Alors que nous savons que les travaux de La Combe de Gières vont démarrer prochainement, il est d'autant plus important pour le village de proposer aux habitants des alternatives telles que La Tanière pour limiter les trajets professionnels

et désencombrer les routes. Situé dans le centre du village de Saint-Martin d'Uriage, le coworking permet d'éviter des trajets en ville. Son emplacement en plein centre du bourg est idéal : les commerces sont accessibles à pied et le stationnement facile.

Tiers-lieu

En plus d'être un espace de travail, la Tanière peut être investie par les associations et collectifs citoyens en dehors des horaires de travail. Par exemple, l'espace est aussi utilisé pour des ateliers de couture. Si vous cherchez un endroit pour vos activités le soir et le week-end, n'hésitez pas ! @

contact@lataniere.org
www.lataniere.org - @laTanière de SMDU
111, route d'Uriage, 38410 Saint-Martin d'Uriage



À quand un atelier « Sobriété énergétique » dans votre hameau ?

Le 17 octobre, des ambassadeurs de la sobriété énergétique ont animé un atelier à la chapelle de Saint-Nizier pour accompagner huit participants vers la réduction des consommations d'énergie de leur logement. Les personnes ont pu estimer leurs consommations avec une « calculatrice énergie » et identifier les postes les plus consommateurs, avant d'explorer collectivement les actions principales d'économie d'énergie et de réduction de la facture. Par le partage des expériences des uns et des autres, les discussions ont permis d'enrichir les analyses individuelles. À l'issue de la soirée, les personnes ont pu s'inscrire pour bénéficier du prêt gratuit d'une « mallette énergie » pour mesurer chez elles les effets de différents petits équipements d'économie d'énergie. Vous souhaitez organiser un atelier « Sobriété énergétique » au sein de votre hameau ou pour un petit groupe constitué (10 personnes maximum par atelier) ? Contactez-nous! @

Ambassadeurs.sobriete_energie@orange.fr



Zone d'Accélération des Energies Renouvelables Quésako ?

Notre contribution au développement des énergies renouvelables : une réponse concertée au niveau local pour atteindre les objectifs nationaux de neutralité carbone en 2050.

L'utilisation de l'énergie, tous secteurs confondus, est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre en France. En 2019, elle représentait 68,1% des émissions.

Contrairement à une idée reçue, notre énergie n'est pas décarbonée, elle est même carbonée au 2/3.

Il est donc essentiel de continuer nos efforts de développement des énergies renouvelables, afin d'atteindre nos objectifs de production décarbonée, mais également dans une logique de sécurité d'approvisionnement et de souveraineté énergétique.

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables (EnR) et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi «APER» de mars 2023) a fait de la planification territoriale une disposition majeure, en remettant les communes au cœur du dispositif. Très concrètement, elle a prévu que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAEnR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables sur l'ensemble de la commune (parcelles publiques et privées). Dans ces zones, les délais des procédures seront réduits et les

projets pourront bénéficier d'avantages dans les procédures d'appels d'offres afin de faciliter leur déploiement. L'objectif est d'attirer l'implantation des projets sur les emplacements que les collectivités auront jugés les plus opportuns dans leur projet de territoire. Pour les porteurs de projet, cela donne également un signal clair: si vous venez dans cette zone, vous venez sur un emplacement qui a été co-construit avec les acteurs locaux. Les zonages proposés n'ont pas vocation à être définitifs et ne sont pas exclusifs. Les propositions effectuées ne garantissent pas la faisabilité des projets et peuvent être soumises à des études de faisabilités approfondies techniques et/ou réglementaires. La loi APER et l'élaboration des ZAEnR ne remettent pas en cause les étapes d'instruction des projets de production d'EnR. La loi est sans incidence sur les projets en cours.

À partir de cartes mises à disposition par le ministère de la transition écologique, la commune a proposé aux habitants une analyse du potentiel du territoire pour chaque type d'installation de production d'énergie renouvelable ou de récupération et pris en compte les remarques formulées lors de la consultation. Les cartes issues de ce travail seront adoptées lors du conseil municipal du 20 décembre pour être ensuite transmises à la préfecture avant la fin de l'année.

Toutes les informations sont sur le site de la commune. @

www.mairie-saintmartinduriage.fr

Accueillir la biodiversité dans les jardins Pour nourrir les oiseaux cet hiver

Il est important d'alimenter quotidiennement les mangeoires, et de nettoyer souvent les points de nourrissage pour éviter les risques de contamination et d'épidémie.

Pensez donc à disposer les mangeoires dans des lieux faciles d'accès, des endroits dégagés avec une haie à proximité qui permettra aux oiseaux de se poser avant ou après s'être nourris... et d'éviter d'être attrapé par un prédateur comme les chats ou l'épervier.

Les merles et les grives préféreront les pommes et poires – surtout pourries – posées sur le sol.

Les pics aimeront le suif que vous aurez fait fondre puis durcir dans un bol, avant de le dé mouler et de le poser sur un piquet ou au bout d'une branche, loin des habitations!

Les mésanges apprécieront les pains de graisse à base de suif ou de graisse végétale fondue puis re-durcie dans un pot de yaourt (ne pas oublier de mettre une ficelle ou un rameau de pin, sapin ou épicéa afin de faire une attache pour le pain de graisse). Les cacahuètes enfilées régaleront aussi les mésanges.

Le rouge-gorge viendra se servir des graines tombées sur le sol.

Les rapaces quant à eux seront friands d'abats de boucherie, qu'il faudra leur déposer non loin de leurs perchoirs habituels...

Vous pouvez aussi ramasser des baies: grappes du sureau et du sorbier, boules du lierre et de l'aubépine, glands du chêne, faînes du hêtre, cônews d'épicéa ou pommes de pin... appréciés par les pics, geais, tourterelles et pigeons...

Recette pour l'hiver des oiseaux

- 1) Faire fondre 1 kg de graisse et ajouter 750 g de graine de tournesol.
- 2) Attacher une allumette à l'extrémité d'une ficelle de 30 cm.
- 3) Mettre l'allumette au fond d'un pot de yaourt et verser la graisse et les graines.
- 4) Il ne reste plus qu'à dé mouler délicatement et à l'accrocher pour être visible de la maison.

Pour en savoir plus sur la nature: fcpn.org @



Un bon plan pour construire un nichoir à balcon.

L'hiver est le bon moment pour construire un nichoir pour les oiseaux cavernicoles comme les mésanges et sittelle torchepot à la recherche d'un logis.



Les chenilles processionnaires : le fléau

Les nids de chenilles commencent à apparaître. Pour mémoire, les chenilles vont se déplacer pour se regrouper en des nids de plus grosse capacité, ces nids tout blancs que l'on observe dans les pins.

L'évolution du climat entraîne une avance de date dans le processus de développement des chenilles et de leur descente des arbres. C'est pourquoi nous devons nous préparer à lutter et avec encore plus d'efficacité. La date limite d'intervention de l'arrêt du Maire va être avancée; n'oublions pas qu'une amende sanctionne le laxisme sur le traitement du fléau.

De nombreux Saint-Martinois ont opté, l'an passé, pour une solution de type Ecopiège. À ce sujet, il faut se souvenir que la capacité d'absorption d'un piège n'est que de 4 à 5 nids et que d'une année sur l'autre, il est

impératif de vider le sac, de le remplir avec de la terre nouvelle et de replacer le cerclage sur l'écorce qui a grossi (les chenilles adorent passer dans les interstices de fuite!).

Les spécialistes s'accordent sur la meilleure efficacité de la solution : coupe et destruction des nids.

L'équipe de bénévoles a besoin de renfort: vous serez les bienvenus notamment pour aider au recensement des nids dans votre secteur d'habitation. @

implication-citoyenne@mairie-smu.fr



ENVIRONNEMENT



ACTIONS Saint-Martin d'Uriage

Un beau résultat de restauration des deux mares de l'ENS des Seiglières grâce à la participation des Biodiversiteurs et des membres de la LPO, qui intervient dans le cadre du Contrat Vert et Bleu d'Espace Belledonne.

Si vous êtes intéressé pour participer aux observations de suivi de cette mare et rejoignez les Biodiversiteurs. @

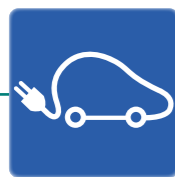
biodiversite@mairie-smu.fr



Avant



Après



Borne de recharge

Les travaux d'installation de la borne de recharge vont bientôt commencer. Elle sera opérationnelle début 2024.

Composée de deux points de charge – courant alternatif (T2/prise E/F) et courant continu jusque 25 kW (Combo/ChadeMO – la borne se situera au niveau de la piscine. @

Composter
Les bonnes raisons

Alléger vos poubelles!
50% de déchets en moins dans vos poubelles grises.

Arrêter de brûler de l'eau! Les déchets alimentaires sont composés à 90% d'eau. Les envoyer à l'incinérateur revient donc aujourd'hui à brûler de l'eau!

Éviter les émissions de gaz à effet de serre! En valorisant vos déchets de cuisine sur place, vous évitez qu'ils soient transportés par camions et incinérés.

Parce que c'est une obligation réglementaire!

La Loi Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire prévoit l'obligation du tri des déchets alimentaires d'ici fin 2023.

Votre jardin vous dira merci! 100% naturel, le compost apporte de la nourriture aux plantations et améliore la qualité du sol.

Montrer l'exemple! Composter est une activité vertueuse, ludique et conviviale pour les enfants et les adultes.

Faire des économies! Le compost remplace les engrais chimiques et les terreaux achetés en jardinerie.

Dès le 1^{er} janvier 2024, un objectif à atteindre: plus aucun biodéchets dans les ordures ménagères.



En 2023, la Communauté de communes Le Grésivaudan a distribué 230 composteurs individuels en 2 fois et installé un nouveau site de compostage collectif à proximité de la mairie. Pour les nouveaux projets de lotissement et opérations de logements collectifs, un site de compostage collectif a été prévu dès le stade projet. Des actions ont été menées par la CCLG mais aussi par le collectif citoyen Dédé (déchets décroissants) lors des manifestations (rendez-vous aux jardins, forum des associations et collectifs citoyens, Uriage au jardin, Jardiner malin). @



Il n'est pas trop tard pour tailler ses haies

L'hiver approche avec ses chutes de neige et cette année, évitons d'empêcher le passage des engins de déneigement ou d'attendre les techniciens pour réparer les câbles endommagés.

Pour améliorer la visibilité et éviter gênes et accidents, il est obligatoire de procéder à l'entretien des haies dépassant sur la voie publique.

Que dit la loi? [Le propriétaire (ou locataire) a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses haies et arbustes dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. La réglementation nationale prévoit que les arbres, branches et racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb du domaine public].

La hauteur des haies doit être limitée à 2 mètres, voire moins. L'élagage et la taille permettent de ne pas gêner la circulation

des piétons, ne pas masquer les panneaux de signalisation routière ni diminuer la visibilité à une intersection, ne pas gêner les véhicules de gabarit important, y compris ceux des services de déneigement de la commune.

La responsabilité du riverain peut être engagée si un accident survient. Le riverain qui plante ou laisse croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route s'expose également à une amende de 5^{ème} classe (1500 € – article L.116-2 du code de la voirie routière).

Rappel: pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux, il est recommandé de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. @

Des aides pour changer nos habitudes et accélérer nos transitions

Découvrez l'aide à l'achat de vélos

Afin d'encourager les déplacements à vélo et de vous aider dans l'acquisition d'un équipement, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) mettent en place une aide à l'achat de vélo. Elle est ouverte aux habitants, âgés de plus de 18 ans et présentant un revenu fiscal de référence par part (RFRPP) inférieur à 22 983 €.

L'aide s'applique sur certaines catégories de vélos, neufs ou d'occasion :

- les vélos musculaires dits « vélos de ville » ;
- les vélos à assistance électrique (VAE) équipés de batteries au lithium ;
- les vélos cargo ;
- les vélos adaptés.

Ainsi, sont exclus les vélos de type VTT, les vélos de route, VAE équipés de batteries au plomb et les vélos dont l'assistance permet de dépasser les 25 km/h.

Pour déposer votre dossier, rendez-vous sur internet et, pour plus de renseignements, vous pouvez aussi appeler!

<https://aidevelo.mobilités-m.fr>
04 38 70 38 70



Des aides supplémentaires

Avec le SMMAG et la CCLG, pour nous aider à modifier nos habitudes de déplacement, des aides sont proposées en plus de l'Aide à l'achat de vélo: Prime de covoiturage pour les conducteurs, Rendez-vous mobilité personnalisé.

Et pour des aides à l'organisation du covoiturage et à l'utilisation des transports en commun: n'oubliez pas le collectif mobilité de Saint-Martin d'Uriage.

<https://projets-citoyens-smu.org>

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, la communauté de communes Le Grésivaudan accompagne les habitants dans d'autres domaines

• Pour l'énergie: Dispositif Rénov'energie, Prime Air Bois, Prime solaire thermique, Accompagnement des entreprises pour la transition écologique.

• Pour les déchets: aide à l'acquisition d'un broyeur partagé, installation de composteurs collectifs, distribution de composteurs pour les particuliers.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site de la CCLG. @

<https://www.le-gresivaudan.fr>

Avaloirs réduits...

Afin d'améliorer la qualité du tri sur le territoire, les colonnes emballages des points de collecte des déchets vont être équipées d'avaloirs réduits, empêchant le dépôt de gros objets ou de sacs d'ordures ménagères.

Une première phase de ce déploiement a été réalisée sur le Plateau-des-Petites-Roches fin 2021. Les résultats sont positifs: la mise en place des avaloirs réduits a permis de diminuer de plus 15% le taux de matière refusée à l'entrée du centre de tri.

L'opération s'est poursuivie depuis sur Sainte-Marie-d'Alloix, La Flachère, Le Touvet et les Balcons de Belledonne.

Les communes de Saint-Jean-le-Vieux et Revel seront réalisées d'ici fin 2023. @



Prochainement ouverture de « Belledonnerie »

Début d'année 2024 réservez vos mercredis de 10 h à 13 h pour déposer ou découvrir la pépète que vous cherchez!

Outils • Petits meubles • Jouets
Articles de sport • Articles de cuisine

Où est-elle? La maison « Belledonnerie » est bleue et située entre le parking de la mairie et la maison médicale.

C'est une zone de gratuité ou d'échange libre: vous amenez les objets dont vous ne vous servez plus mais qui sont en état et pourraient servir à d'autres. Ne les mettez pas à la déchetterie, proposez-les à d'autres! Et même sans n'avoir rien à déposer, venez voir si vous trouvez juste le « truc » que vous cherchez... @

contact-dede-smu@framalistes.org



Ensemble contre les emballages jetables!



Plus de 40% du plastique n'est utilisé qu'une fois avant d'être jeté. Un foyer de 4 personnes jette 71 kg d'emballages ménagers par an (source WWF), et la majorité de ces emballages n'est à ce jour pas recyclée.

L'une des premières sources d'action se fait donc au moment de nos courses, et notamment en privilégiant les contenants personnels réutilisables. Pour cela, les Dédés ont travaillé avec l'Union des Commerçants d'Uriage, pour que chacun, client et commerçant, puisse agir dans la réduction du plastique jetable. À suivre début 2024... @

Inauguration de l'école Notre-Dame agrandie et rénovée !

C'est avec une grande joie que nous avons inauguré les nouveaux locaux de l'école Notre-Dame le 24 juin dernier, lors de la fête de l'école, en présence de Monseigneur Jean-Marc Eychenne, évêque de Grenoble Vienne, de M. le Maire et du P. Jean-Philippe Goudot, curé de notre paroisse.

Cette inauguration a marqué l'aboutissement d'un projet de longue haleine dont les prémices remontent à 2015. Le bâtiment historique a été rénové dans sa quasi-totalité. Le réfectoire a été ramené en rez-de-chaussée, avec la création d'une salle de maître. L'extension toute neuve abrite désormais les deux classes de maternelles, ainsi qu'une vaste salle de motricité. La chaudière au fioul a été remplacée par une pompe à chaleur plus écologique et plus économique. Enfin, les cours de récréation ont été remodelés.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce projet et, tout particulièrement, le chef d'établissement

M^{me} Nathalie Perier et son équipe enseignante, les bénévoles à tous les niveaux, ainsi que la municipalité et les services municipaux.

Un nouveau chapitre de l'histoire de l'école s'ouvre, une histoire de plus de 162 ans que nous avons pu retracer grâce à l'association du patrimoine de Saint-Martin d'Uriage. Fondée en 1861 par trois sœurs de la Congrégation Notre-Dame-de-la-Croix, l'école Notre-Dame a été la première école de filles de la commune. Elle ferma en 1903 lorsque les congrégations religieuses furent expulsées hors de France. L'école fut refondée en 1944 sous l'impulsion du P. Joseph Martel, curé de l'époque. L'école est devenue mixte en 1971. @

L'organisme de gestion de l'école



Le Maire M. Gérald Giraud, le président de l'organisme de gestion M. Cédric Bureau, la cheffe d'établissement M^{me} Nathalie Perier, Mgr. Jean-Marc Eychenne et la directrice diocésaine de l'Enseignement catholique M^{me} Bénédicte Dubus coupent le ruban symbolique.



Mme Cindy Pavey, animatrice en anglais et en pastorale, avec son mari, font chanter les écoliers.



Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est un projet ouvert à tous les jeunes de la commune de 10 à 25 ans.

Le but est d'œuvrer à la vie de la commune en réalisant des actions citoyennes. En échange de cette participation, la commune s'engage à financer une partie de vos projets !

La municipalité est pleinement engagée pour accompagner les jeunes dans leurs projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Afin de pouvoir répondre aux besoins et envies des jeunes de l'ensemble de la commune, la municipalité a élaboré le pass' jeunes citoyens. À travers celui-ci, les jeunes Saint-Martinois âgés de 10 à 25 ans pourront rejoindre une belle aventure, en donnant un peu de leur temps dans divers projets, nos structures municipales ou auprès des associations de la commune. Ces nouvelles expériences pourront permettre aux jeunes d'étayer un projet professionnel ou simplement d'enrichir leurs parcours de vie.

Pour leur temps d'engagement citoyen, les jeunes participants obtiendront le financement à hauteur de 50 à 100 €.

Le pass jeunes citoyens répond à notre volonté d'intégrer les jeunes dans la vie de la commune en les impliquant, les responsabilisant afin de développer leur autonomie rejoindre le pass jeunes citoyens, c'est participer à une belle aventure au service du collectif !



Missions dans les services municipaux

- Médiateur à la bibliothèque, sur les marchés, dans les parcs publics, sur les événements municipaux.
- Formateur aux outils informatiques, à l'usage des réseaux Sociaux, accompagnant au service d'aide aux devoirs, à l'entretien du cimetière...

Missions d'entraide et de solidarité

- Aide à la distribution des colis de Noël auprès des personnes âgées, proposer des animations au foyer logement, raconter des histoires auprès des enfants crèches...
- Accompagnement du staff sportif des clubs partenaires : football, basket-ball, hockey club, tennis, SNBC...
- Réaliser des collectes pour les Restos du cœur, le Secours Populaire...

Mission de prévention

- Passer le PSC1, le permis AM, accompagner des actions de lutte contre les addictions dans les lieux scolaires ou autres, jeune sapeur-pompier...

Missions écologiques

- Participer au nettoyage de la commune, créer et développer des projets innovants, s'occuper des jardins partagés, aider le service espace vert à planter, arroser, arracher...
- Participer à des randos de découverte de la faune et de la flore...

Mission de patrimoine

- Participer à des cérémonies de commémoration, faire vivre le projet mon voisin est un artiste, aider lors de spectacles ou festival avec l'office du tourisme, participer à un projet de rénovation, aider au festival "Uriage en voix"... @

Retour sur la semaine bleue 2023 Un succès à renouveler

Événement national, la Semaine Bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées) constitue en octobre un moment privilégié pour informer et sensibiliser les citoyens sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle.

Ce rendez-vous annuel s'est déroulé à Saint-Martin d'Uriage, comme partout en France, du lundi 2 au dimanche 8 octobre 2023 et a rencontré un bel engouement.

Lors de cette semaine, les acteurs qui travaillent au quotidien auprès des personnes âgées (associations, collectivités locales, centres sociaux, établissements pour personnes âgées...) étaient invités à organiser des actions pour et avec les aînés.

À Saint-Martin d'Uriage, de nombreuses animations ont été proposées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec les associations et partenaires de la ville : la Ludosphère, les associations Club Amitié Loisirs et Part'âge, les pompiers de Vaulnaveys, la Gendarmerie.

Véritable succès, les inscriptions pour les activités ont été bien supérieures aux places

disponibles. L'ordre d'arrivée des inscriptions a été pris en compte comme premier critère de sélection. La sortie à la journée a été particulièrement appréciée, tout comme les autres animations avec de nombreux retours positifs des participants.

Le Centre Communal d'Action Sociale adresse un grand remerciement aux associations et partenaires qui se sont mobilisés pendant cette semaine riche.

De nombreuses photos ont été prises durant cette semaine... Malheureusement nous n'avons pas assez de place pour les publier toutes! @



↑ Ouverture de la semaine par les élus et représentation de théâtre suivi d'un pot convivial.

← Atelier premiers secours.

↓ Sortie à la journée le jeudi.



2020-2026

Bilan de mi-mandat

À partir des projets retenus durant la campagne électorale de 2020, un plan pluriannuel d'investissement a été élaboré, puis révisé chaque année.

Des aménagements provisoires ont été ou seront réalisés pour l'ouverture :

- du pôle médical de la maison de santé « La Rosée » (60, rue de la Forge) en complément du pôle rééducation resté dans les locaux au n° 95 de la route de Chamrousse ;
- du premier habitat partagé de l'association « La Chaumière » situé dans l'allée de l'église pour accueillir 5 colocataires atteints de la maladie d'Alzheimer, en attendant le réaménagement de la maison des Tilleuls et les nouvelles constructions sur le terrain attenant (à proximité de l'école Notre-Dame).

Concernant les aménagements cyclables sur la commune :

- le premier tronçon de la voie verte entre le bourg et le parc d'Uriage a été réalisé, le second devrait être finalisé à l'été 2024 ;
- la commune, appuyée par le collectif citoyen Mobilité SMU, a obtenu une concertation avec La Métro et le Département pour la réalisation d'un aménagement entre Uriage et Gières.

Pour répondre à la nécessité de réduire les consommations énergétiques des bâtiments, la rénovation thermique de l'école élémentaire des Petites Maisons a été priorisée.

Nos engagements pris dans le cadre de la transition écologique, citoyenne et solidaire sont réalisés par la mise en œuvre d'actions relevant des 24 mesures proposées par l'association nationale du Pacte pour la transition et son collectif local, directement sur compétence communale.

Certaines actions sont menées avec le concours d'associations locales ou collectifs citoyens, d'autres en complément à des actions menées par la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG), le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) et le syndicat mixte du bassin hydraulique de l'Isère (SYMBHI).

Le bilan réalisé par la commission du temps long est en ligne sur le site de la commune et sera mis à jour au cours du mandat. @



S'impliquer dans la vie locale

Créer des conseils de citoyens, animer les conseils de hameaux et ouvrir les instances municipales (commissions municipales, bureau municipal, comités de pilotage...)

- Création du Comité d'implication citoyenne (CODIC) dont l'objectif est de transformer des idées d'habitants présentant un intérêt collectif en réalisation concrète.
- Création du comité local de la vie associative (CLVA) dont l'objectif est de proposer des actions concrètes au bénéfice de l'ensemble du monde associatif.
- Aide à la dynamisation des conseils de hameau ; création de 3 nouveaux conseils de hameau (Pinet, Croix de Pinet et Bourg en cours).
- Comités de pilotage ou commissions extra-municipales : projet éducatif de territoire (PEDT), conseil d'orientation sportive, agriculture.

Co-construire des projets avec les habitants (en associant usagers, élus, agents et associations, budget participatif, forum, nouvelles formes de consultation...)

- Projets : voie verte, programme de rénovation de l'école élémentaire des Petites Maisons, évolution du projet de PLU, finances publiques et niveau de services, élaboration du projet de politique culturelle, zonage d'accélération des énergies renouvelables, maison médicale, habitat partagé La Chaumière, Hamo'bil...
- Organisation de forums citoyens et forums transition écologique avec budget participatif.

Animer des actions citoyennes, notamment en direction des jeunes

- Pass' Jeune Citoyen pour les 10-25 ans.
- Chantiers participatifs (arrachage de plantes invasives, plantation de haies, inventaires faunistiques, nettoyage de printemps...).
- Création d'une Aire Éducative Terrestre avec l'école des Petites Maisons.

Agir au niveau de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (relais au niveau communal, défense des intérêts des usagers...)

- Participation des élus dans toutes les commissions de l'intercommunalité et aux actions pilotées par Espace Belledonne.



Créer une société plus solidaire

Diversifier l'offre de logements sur la commune

- Accompagnement des projets de promoteurs immobiliers pour la réalisation de logements locatifs sociaux : 10 livrés en 2022, 8 à construire et environ 10 dans des projets en instruction, ainsi que 14 logements à construire pour primo-accédant.

Garantir l'accès aux activités et services pour toutes et tous

- Tarifs périscolaires calculés au juste QF et prise en compte du QF pour l'adhésion à certaines activités associatives, à élargir.
- Disponibilité des agents du CCAS et de l'accueil de la commune pour l'accompagnement de toute personne en difficulté.
- Lancement du projet Hamo'bil, un service gratuit de transport entre particuliers à destination des seniors, pour permettre aux personnes sans moyen de locomotion d'aller aux marchés du lundi et du mercredi.
- Recrutement de personnel en situation de handicap.

Partager des moments de vie (moments festifs, développement de l'échange de services, savoirs et biens, animations)

- Organisation de sorties pour tout public, y compris les personnes âgées (la semaine bleue en octobre).
- Projets intergénérationnels à la résidence autonomie (Noël, chorale, goûters...).

Accompagner les jeunes et les personnes fragilisées

- Recrutement en début d'année 2023 d'un agent social du CCAS.
- Formation du référent jeunesse et mise en place de passerelles avec les écoles, le collège et le lycée de secteur avec présence des animateurs.
- Mise à disposition de logements à Belledonne solidaire pour des accueils de jeunes et familles.
- Distribution de paniers alimentaires solidaires (CCAS – CAF – AMAP).



Consommer et produire localement

Amplifier l'achat public responsable, notamment pour la restauration collective

- Dépassement des objectifs de la loi Egalim avec 61 % de produits durables dont 38 % de bio dans la restauration municipale.
- Insertion de clauses dans les marchés publics et choix de produits moins impactant dans les achats de la commune.
- Emprunt auprès d'une coopérative bancaire citoyenne "la NEF" pour des acquisitions foncières dans le cadre du renouvellement urbain.

Soutenir la production agricole locale

- Reclassement de 40 ha de zones urbaines en zones agricoles et naturelles dans le nouveau PLU, adopté prochainement.
- Lancement du projet de préservation des terres agricoles et naturelles sur le long terme (PAEN).
- Veille foncière sur les parcelles agricoles.
- Mise en place de casiers alimentaires à Loutas.
- Accompagnement des exploitants de la ferme de Loutas pour pérenniser leur activité de production maraîchère.
- Création d'un collectif citoyen Mangez local.

Créer un environnement propice au développement des activités économiques et associatives locales (tiers-lieux, services de proximité, tourisme adapté à la commune...)

- Soutien des commerçants pour le lancement de la carte de fidélité.
- Projet de création d'une offre touristique de Bien-être – Santé – Nature au départ et dans le Parc d'Uriage (labellisée Camp de base Belledonne).



Se déplacer autrement

Réduire l'auto-solisme (transports en commun et navettes, co-voiturage, auto-stop-organisé, auto-partage, parking-relais...)

- Mise en place avec le SMMAG d'une nouvelle ligne M'Covoit Ligne + entre Uriage et Gières/Saint-Martin d'Hères.
- Création d'un collectif citoyen Mobilité SMU (Covoit'Uriage, Uriage à vélo, Uriage en car).
- Actions auprès du SMMAG pour l'harmonisation de la tarification.
- Pose de « potostops citoyens » pour simplifier l'autostop (1 posé, 4 en cours).
- Création et animation de communautés de covoitureurs.
- Mise à disposition de toute l'information disponible sur l'offre de transport en commun.

Favoriser les mobilités douces (pistes cyclables, liaisons piétonnes)

- Réalisation de la première tranche de la voie verte entre le Bourg et Uriage, finalisation à l'été 2024.
- Négociations entre la Métro et le Département pour la création d'un aménagement cyclable dans la Combe du Sonnant.
- Création d'un maillage de liaisons piétonnes dans le Bourg programmé dans le PLU.
- Création d'une zone de rencontre (20 km/h) à l'entrée du site des Petites Maisons/Gymnase/La Richardière/Château/Parc.
- Installation de nouveaux arceaux pour les vélos à proximité des équipements publics.
- Avec le SMMAG :
 - Installation d'un box sécurisé vélo à Uriage.
 - Proposition d'ateliers d'essai de vélos à assistance électrique.
 - Aide à l'achat de vélo et vélo à assistance électrique.



S'engager dans la transition numérique (nouveaux usages)

Appuyer le déploiement du réseau très haut débit (avec le Département)

- Suivi du déploiement du réseau en relayant les problématiques des habitants auprès du Département.

Poursuivre la politique informatique de la commune basée sur les logiciels libres et les formats ouverts

- Obtention du niveau 4 du label Territoire Numérique Libre.
- Utilisation quasi exclusive de la suite bureautique libre Libre-Office et remplacement progressif des systèmes d'exploitation (Windows par Linux).
- Installation de logiciels libres pour le travail collaboratif élus-agents (Nextcloud, Zimbra, BigBlueButton).
- Faciliter le quotidien de tous les habitants en alliant service et sobriété, et en les accompagnant dans leurs démarches en ligne.
- Relance du service d'accompagnement des habitants pour effectuer leurs démarches en ligne (à l'accueil de la mairie sur rendez-vous).

Engager la commune dans la sobriété numérique

- Prolongation de la durée de vie des équipements et évaluation de l'impact de tout nouveau service numérique.
- Achat de « fairphone » (téléphones éthiques et réparables) pour renouveler le parc de téléphones portables.
- Renouvellement des équipements informatiques (commune et écoles) avec des PC portables reconditionnés avec système d'exploitation Linux (loi AGEC).



Devenir un territoire engagé pour la nature

Former, sensibiliser et impliquer les élus, les services communaux, les associations, les acteurs économiques pour mener une ou plusieurs actions en faveur de la biodiversité

- Réalisation et diffusion de l'atlas de la biodiversité communale.
- Programmation de sorties, expositions, ateliers, films nature durant toute l'année.
- Création d'un collectif citoyen Les Biodiversiteurs.
- Élaboration du plan biodiversité (24 fiches actions) à destination des services communaux, des habitants, des acteurs économiques et associatifs...
- Mise en place d'un fauchage raisonné et sélectif.
- Gestion différenciée des espaces, lutte contre des espèces invasives.
- Création de mares pédagogiques et d'une aire éducative terrestre.



Agir pour la qualité de vie

Soutenir les acteurs de la santé, en proximité avec les citoyens

- Rédaction en cours du cahier des charges pour la consultation de la maîtrise d'œuvre de l'opération "Chemin du Luiset" : maison médicale, habitat partagé, logements associés.
- Accueil de nouveaux professionnels de santé à la maison médicale La Rosée (médecins, sage-femme, orthophoniste).
- Contribution au maintien des cures thermales.

Amplifier la communication autour de la vie du village

- Création d'une newsletter hebdomadaire numérique.
- Création d'un site web dédié aux projets citoyens <https://projets-citoyens-smu.org>

Poursuivre les actions pour une vie locale dynamique

- Renforcement du temps de travail d'agent pour l'accompagnement des associations, des conseils de hameaux et collectifs citoyens.

Maintenir les actions pour une vie locale sereine (sécurité routière, police pluri-communale)

- Mise en service de la nouvelle caserne des pompiers au rond-point du golf.
- Accueil d'une brigade de gendarmerie permanente (et plus seulement l'été).
- Aménagement de rétrécissement de voirie à La Ronzière.
- Mise en place d'un abri et sécurisation du ramassage scolaire à Corps d'Uriage.

Promouvoir les actions pour les seniors (dans les domaines de la culture et de l'activité physique, services spécifiques et actions intergénérationnelles)

- Accompagnement des associations pour la création d'offres de pratique d'activité physique adaptées aux seniors, avec la participation du Comité d'Orientation Sportive (attribution de créneaux en journée et subventions).
- Programmation culturelle avec des horaires adaptés (après-midi).

Développer les actions culturelles (grands événements, expositions...)

- Création d'un service culture pour préparer le transfert de la promotion du tourisme à la CCLG en début d'année 2024.
- Participation à de grands moments culturels : rencontre avec le Chef Papou, 20 ans d'Uriage en Voix, exposition sur le Bicentenaire des Thermes, ouverture d'une boutique éphémère d'art local en décembre...
- Partenariat avec la communauté de communes Le Grésivaudan et le Département pour compléter l'offre culturelle de la commune.

Les activités physiques sportives pour tous les âges, sous toutes leurs formes (de la pratique autonome à la compétition)

- Labellisation Terre de jeux 2024 : 2 manifestations organisées dans le parc grâce au soutien actif d'associations communales (2022 : Jeux de Saint-Martin d'Uriage, 2023 : seconde édition autour de l'inclusion et du handicap).
- Proposition d'une offre de trails pour tout pratiquant au départ d'Uriage et des Seiglières, certains dépassants le cadre communal.
- Conventonnement avec l'association MTB Coalition pour la maîtrise des pistes de VTT enduro dans la forêt des Seiglières.



Réduire notre empreinte carbone

Mettre en place un programme ambitieux au niveau de la commune et en accompagnant les habitants dans leurs projets

- Renouvellement de nos contrats d'approvisionnement électrique « énergie verte ».
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la maison des arts et la ferme de Loutas.
- Poursuite du plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public et suppression des luminaires non souhaités.
- Extinction de l'éclairage public à 22 h à 6 h sauf à Uriage et au Sonnant.
- Renouvellement de véhicules et équipements municipaux en électrique quand c'est possible.
- Gestion des consignes de chauffage en fonction de l'activité.
- Travaux de rénovation thermique et fonctionnel de l'école élémentaire des Petites Maisons en cours.
- Proposition d'un repas végétarien par semaine pour tous et un menu végétarien exclusif sur inscription.
- Réalisation d'un zonage d'accélération des énergies renouvelables en cours.
- Promotion des aides financières de rénovation thermique de l'habitat et du dispositif d'accompagnement auprès des habitants (Rénov'énergie, prime air bois, prime solaire thermique).
- Accompagnement par le CCAS des habitants en précarité énergétique (dispositifs d'aide).
- Mise en place d'une nouvelle borne de recharge de véhicules électriques à la piscine.

Apporter un soutien aux projets d'initiative citoyenne

- Création de collectifs citoyens, habitants et élus (Les ambassadeurs de l'énergie, Les biodiversiteurs, Les Climacteurs, Les Dédé (Déchets décroissants), Mangez local, Mobilité SMU).
- Programme d'actions de sensibilisation via des ateliers/fresques, des conférences, des spectacles, des rendez-vous lors de manifestations... tout au long de l'année avec nos partenaires associatifs et les collectifs citoyens.

Réduire nos déchets par des actions de sensibilisation et des actions mutualisées

- Promotion des actions du Grésivaudan : achat groupé de broyeur, de distribution gratuite de composteurs individuels et mise en place de composteurs collectifs.
- Broyage et compostage de tous les déchets verts de la commune pour mise à disposition du compost auprès des agriculteurs et des habitants.
- Production des repas de la restauration collective au plus près du besoin et lutte contre le gaspillage auprès des convives (jeunes et seniors).
- Mise à disposition d'un local pour une donnerie (Belledonnerie) en complément de la ressourcerie d'Ozanam.
- Soutien à l'organisation de trocs par le collectif citoyen Dédé.

Développer et gérer le potentiel de la forêt communale pour l'adapter au changement climatique

- Mise en œuvre avec l'ONF d'actions favorisant les feuillus et sortant du « tout épicéa » et en autorisant les coupes forestières d'août à décembre pour préserver la qualité des sols et la biodiversité.



Retour à l'équilibre budgétaire

Par des économies structurantes

- Transfert de la piscine communale à la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
- Diminution du nombre de bulletins municipaux.
- Fermeture de l'agence postale.
- Fermeture de bâtiments énergivores et adaptation des consignes de chauffage en fonction de l'activité et de l'occupation.
- Réorganisation du nettoyage des locaux communaux.
- Réduction des indemnités des élus.

Par des recettes supplémentaires

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Augmentation du taux du foncier bâti de 6,5 % (restant en dessous de la moyenne départementale).



1



2



3

Légendes

3 Exposition au Belvédère

Inauguration de l'exposition « Uriage-les-Bains, 200 ans d'histoire du thermalisme » le 15 septembre. Présentation par Marie-Jo Chaléat, présidente de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine.
Record d'affluence : 1266 visiteurs.
Bravo à tous les acteurs qui ont contribué à ce bel événement culturel!

2 Maison en rénovation énergétique

Visite du chantier le 30 septembre 2023 organisé par l'AGEDEN38 en collaboration avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

3 « Le goût des plantes »

Inauguration de la ferme pédagogique de Caroline Legoùt, exploitante agricole de Saint-Martin d'Uriage.

Légendes

4 Tennis

Journée de rencontres et d'échanges "Tennis-Autisme".

5 Atelier cuisine

Le dimanche 8 octobre, sur le marché, organisé par le Collectif citoyens "Mangez Local".

6 Chantier d'une nouvelle mare

Le 16 octobre, des jeunes ont participé aux premiers travaux pour la création d'une future mare.

7 Composteurs

Inauguration du composteur collectif au Bourg le 17 octobre. (voir article page 8)

4



5



6



7



8



9



10



11



De gauche à droite : Clara Enot (coordinatrice de la Maison de Santé) - Marc Jouin (kiné) Margaux Courtiade (médecin) - Marine Valesch (médecin) - Jérémie Routhiau (Osthéopathe) Elsa Portaz (infirmière) - Laurence Fretz (infirmière) - M. le Maire - Stéphanie Weiss (sage-femme) Aurelie Staquet-Penant (médecin) - Emilie Braud (orthophoniste) - Catherine Mignot-Lebrec (kiné) Sophie Garrigues (ostéopathe).

8 La vie du lynx
Rendez-vous organisé par la bibliothèque dans le cadre du Mois du Film Documentaire. Des membres de l'Observatoire des carnivores alpins étaient venus répondre aux questions du public sur cet animal fascinant, le Lynx, qui a été observé de passage dans notre massif de Belledonne, alors que la Chartreuse abrite 8 individus. À cette occasion, un atelier a été animé par la bibliothèque.

9 Inauguration maison médicale « La Rosée »
Lors de cet événement, tous les membres du corps médical étaient présents, suivi d'un "pot de l'amitié" dans la salle du conseil de la Mairie.

10 Fête de la Saint-Martin
Le 10 novembre, de jeunes Saint-Martinois ont fait briller la place du Bourg de leurs lampions.

11 Commémoration
Beaucoup de monde pour célébrer l'Armistice 1918. Les enfants de l'EMU ont participé activement à cette cérémonie du souvenir. (voir article page 22).



Activités proposées : gymnastique d'entretien, gymnastique douce, stretching, qi-gong, massage bien-être et réflexologie plantaire (à domicile ou dans une salle dédiée), activités physiques adaptées sur ordonnance, relaxation en petit groupe...

...Et aussi sorties culturelles, jeux d'ambiance, repas partagés, club de lecture, animations contes et chansons, etc. @

06 35 66 40 44 - partage38410@gmail.com
<http://part-age.wix.com/partage>

C'est le moment de prendre de bonnes résolutions pour commencer cette Nouvelle Année dans de bonnes conditions. Vous hésitez encore ? Il n'est jamais trop tard : venez nous rejoindre.



Vous aimez dessiner ? Nous aussi !

Nous commençons toujours par bien observer... puis le crayon fait son travail ! L'association Art D'après Nature (ADN) propose des cours de dessin à la maison des associations de Saint-Martin d'Uriage. Contactez-nous... @

artdapresnature@gmail.com - 06 03 11 20 91
f ADNSMU



Décorations de Noël à la maison des associations



Ne pas tomber dans le panneau...

Depuis quelques mois, l'association des sentiers de SMU constate que des lames de balisage sont soit dégradées soit carrément arrachées sur différents sentiers de la commune et ce, du fait de différentes personnes, compte tenu des "techniques" utilisées !

Ne pas tomber dans le panneau... pour les bénévoles que nous sommes, de penser que beaucoup de monde en veut au balisage des 14 sentiers, mais il nous est indispensable

d'interpeller les responsables de ces agissements sur le fait que, par ces actions, ils nuisent au travail réalisé par l'association, à la bonne lecture des circuits utilisés par les nombreux randonneurs et ainsi au plaisir de la découverte de la forêt pour ces derniers.

Ne pas tomber dans le panneau... surtout pour ceux qui agissent de la sorte, qu'ils pensent que le balisage nuit à la forêt et/ou la dégrade, alors que cela favorise le maintien des promeneurs sur des sentiers bien identifiés plutôt, qu'avoir, par défaut, une dissémination plus large et incontrôlée de ces lieux de quiétude !

Ne pas tomber dans le panneau donc... de leur "bête" dégradation ! Que les quelques personnes concernées se manifestent autrement de manières responsables, en faisant part de leur inquiétude et/ou de leur éventuelle opposition en nous contactant par courriel. @

L'association des sentiers de SMU

smusentiers@yahoo.fr



Non cette photo n'est pas à l'envers !

Ciné-Club du Belvédère

Du changement pour la continuité

Une activité de ciné-club ne peut se dérouler que dans un cadre associatif.

La disparition de l'association OTTU qui servait de support à la politique culturelle de la commune en complément de la promotion du tourisme, a obligé le public régulier de ce loisir de se constituer en association.

Ce fut chose faite au cours de la dernière projection le 10 octobre où les membres du club ont approuvé les statuts et élus un bureau composé de Patrick Viossat, Président, Olivier Allain, secrétaire, et Thierry Duchêne trésorier. Ce bureau est chargé de créer les conditions



de la poursuite du ciné-club dans la nouvelle configuration communale, en étant un acteur pleinement engagé dans l'animation culturelle locale.

Les valeurs de participation et de convivialité qui ont fait le succès du club feront bien sûr partie des points essentiels mis en œuvre par cette nouvelle équipe qui devra s'étoffer pour atteindre ses objectifs. Nous faisons donc appel à toutes personnes intéressées par le

visionnage et le débat autour de films très variés de venir rejoindre l'équipe pour assurer l'accueil, la projection ou la communication ou tout simplement participer aux séances.

La programmation de l'année 2024 est en préparation, il vous suffira de suivre l'actualité communale pour vous passionner et venir découvrir des films très divers et en débattre. Au seuil de cette nouvelle organisation, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis que le ciné-club soit ce qu'il est devenu à ce jour, et en particulier Françoise Sadoux et Claude Franza. @

cineclubdubelvedere@sfr.fr

Club Amitié Loisirs

Il y a 44 ans déjà, le CCAS de la commune crée le Club Amitié Loisirs à Saint-Martin dans le but d'aider les seniors à sortir de leur isolement.

Depuis cette date, celui-ci propose régulièrement diverses activités à ses adhérents. Tous les mercredis après-midi, dans les locaux de la résidence autonomie, vous pouvez

pratiquer le jeu qui vous intéresse (cartes, rummikub, scrabble) autour d'un café et d'un goûter.

Le vendredi après-midi, c'est le scrabble en duplicate pour les amateurs.

Également des sorties tout au long de l'année. Journées de visite en bus. (Cette année nous avons effectué une balade dans le Royans avec visite du musée de l'eau à Pont-en-Royans, croisière sur l'Isère avec le bateau à roue, les fontaines pétifiantes à la Sône. Au mois de septembre il y a eu le repas au château des Herbys. Le pique-nique annuel s'est déroulé à la Cabane Bonnet, et une

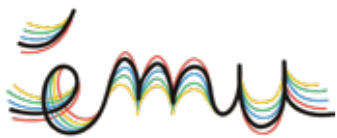
sortie montagne à la Croix de Chamrousse a attiré de nombreux adhérents comme chaque année. Plusieurs repas conviviaux se sont déroulés, en attendant le repas de Noël le 13 décembre.

Le bureau du club, malgré sa créativité, s'essouffle et aurait besoin de sang neuf. Vous souhaitez sortir et faire de nouvelles rencontres, rejoignez-le. Venez prendre contact un mercredi ou à l'assemblée générale prévue le 10 janvier 2024. @

Pour le bureau, Denis Leroux

denise.leroux2@wanadoo.fr





École de Musique d'Uriage

L'école de musique a participé à la cérémonie du 11 novembre

La rentrée s'est bien passée à l'EMU. La mission de l'école de participer à l'animation



de la commune lors de rendez-vous importants a déjà commencé. Une vingtaine de choristes volontaires de l'EMU et des écoles de la commune ont accompagné la cérémonie du 11 novembre en chantant "La croisade des enfants" de Jacques Higelin. Puis ils ont lu avec le maire les noms des soldats du village morts pour la France en présence d'une centaine de personnes. Bravo à eux!



Les prochains rendez-vous de l'école seront la Scène ouverte de Noël du 22 décembre à 19h à l'EMU et ZicOCaz le 27 janvier (à confirmer). L'assemblée générale aura lieu le 22 janvier, nous cherchons des adhérents volontaires pour renforcer le bureau et l'équipe de bénévoles lors des différents événements. @

www.ecole-musique-uriage.fr



Les cours de conversation anglaise de notre association Let's Talk ont repris depuis le 12 octobre. Nous avons retrouvé avec plaisir l'ambiance chaleureuse et la bonne humeur qui facilitent les échanges. Il reste quelques places. Si vous le souhaitez, vous pouvez venir participer à un cours d'essai dans le groupe de votre choix. (Prévenez-nous pour qu'on informe notre enseignante)

Nous proposons trois cours le jeudi

- **9h : niveau intermédiaire.** On est capable, mais sans aisance, de s'exprimer et de dialoguer en anglais. Le professeur peut venir à notre secours pour trouver le mot, corriger notre prononciation ou nos tournures de phrases, rappeler des points de grammaire (souvent connus mais pas spontanément respectés)...
- **10h45 : niveau "faux débutants".** On a fait de l'anglais pendant nos études mais c'est un peu loin, il faut réactualiser tout cela et reprendre assez souvent les bases. On commence un peu à savoir s'exprimer.
- **12h45 : niveau "avancés".** Anglais parlé souvent et plutôt fluide.

Les séances sont réparties sur l'année entre mi-octobre et fin mai (voire début juin, selon les reports de cours survenus dans l'année). Possibilité de déduire les séances précédentes non faites si une personne commence en cours d'année. L'adhésion donne aussi droit à l'emprunt de livres et jeux en anglais dans notre bibliothèque, ainsi qu'à diverses activités proposées au fil de l'année. Le tarif est de 300 € pour 20 séances + 10 € d'adhésion. Les groupes sont de 4 à 6 élèves. Les cours ont lieu à la Maison des Associations.

Activités en projet pour cette année

- des soirées ou après-midi jeux en anglais, ouvertes à tous les anglophones ou anglophiles de la commune, adultes et enfants;
 - des projections de films en anglais sous-titrés anglais (projections privées, réservées aux adhérents et leur famille);
 - des balades, dans la commune ou à proximité, avec échanges en anglais.
- Nous souhaitons à tous une belle fin d'année. Merry Christmas and Happy New Year! @

letstalksmu@gmail.com



LA GUITARE enchanterée

Concert de Noël des élèves

le dimanche 17 décembre à 17h au Belvédère.

Le concert sera suivi d'un "snack-boisson partagé" organisé par les parents. @



HATHA YOGA (ARTMONY)

Nous vous proposons des cours de yoga traditionnel, non occidentalisé, tel transmis par les grands Maîtres Indiens - une pratique corporelle de postures (âsanas), d'exercices de respiration (prânâyâma) et de méditation avec une approche ayurvédique.

Les cours sont enseignés par Stéphane Joukoff, professeur diplômé en hatha-yoga en Inde avec une post-formation de yoga intégral avec l'approche ayurvédique, membre de la FIDHY.

- Mardi de 19h à 20h : cours de médiation et relaxation, lâcher prise.
 - Mercredi de 19h à 20h30 : cours "Advanced" (pour ceux qui ont déjà pratiqué).
 - Jeudi de 19h à 20h30 : cours "Beginners" (pour ceux qui souhaitent découvrir et commencer à pratiquer).
- Le cours d'essai est gratuit.

Bilans ayurvédiques

Nous vous proposons également d'établir votre bilan ayurvédique personnalisé. Nous serions heureux de vous compter parmi nos adhérents pour la nouvelle année 2023-2024. @

artmony777@gmail.com



Une saison qui démarre bien!

Cette saison est marquée par un renfort significatif de notre effectif féminin aussi bien chez les jeunes que chez les adultes, par le partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes (Pass'Région) et le département de l'Isère (Tattoo), offrant aux lycéens et aux collégiens une subvention pour la pratique de notre sport, ainsi que le retour du traditionnel stage national, réunissant les clubs des régions Aquitaine, Méditerranée, Grand-Est

dans le centre sportif Pierre-Allain, le week-end du 11 novembre dernier.

Pour terminer l'année en beauté le Juku Aïkido Club organise un stage gratuit de découverte de l'aïkido, base de la self-défense, le 16 décembre prochain, ouvert à toutes et tous sur inscription par courriel.

L'aïkido, art martial japonais, a été créé par l'un des plus grands maîtres de Budô du xx^e siècle: Morihei Ueshiba. Pratiqué sans compétition, l'aïkido est un art martial de self-défense fait d'esquive, de déséquilibre, de contrôle. L'aïkido convient tout aussi bien aux femmes qu'aux hommes, de tout âge, ainsi qu'aux jeunes enfants. Il permet d'acquérir des techniques à mains nues ou avec des armes (couteau, bâton, bokken et katana). @

www.aikidosmu.jimdo.com
jukuaikidoclub@gmail.com



sport



La FÉE est une association pour la Famille et l'Épanouissement de l'Enfant.

Nous souhaitons proposer des activités sportives, éducatives et culturelles pour soutenir l'épanouissement des enfants et le bien-être au sein de la famille.

Nous programmerons, pour les parents ou pour les enfants ou pour les parents/enfants chaque mois un cours ou un atelier ou une intervention sur un thème concernant la famille. Vous êtes intéressés, alors partagez nous vos coordonnées, par mail, nous vous informerons des dates, des thèmes et des intervenants.

Pour vos enfants de 4 ans à 10 ans, Virginie Escalle propose toute l'année des cours de yoga, au centre sportif Pierre Allain, le mercredi à 14h45. Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année ou à la séance. Elle propose aussi des ateliers yoga parent/enfant, un samedi matin par mois. Pour tous renseignements et inscriptions écrire à l'association. @

.....**Agostini Christel, présidente**

fee.uriage@gmail.com



Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr

sport



SMU TOUCH

Connaissez-vous le Touch Rugby?

Ce sport, issu du rugby à XIII, dont il garde la vitesse de jeu, est né en Australie au début des années soixante. Il peut être considéré comme l'école du rugby à XV de l'hémisphère sud avec plus d'1 million de pratiquants.

En France, le «Touch» se développe régulièrement et séduit de nombreux joueurs car c'est un excellent moyen de pratiquer la technique rugby sans risque de blessures liées au plaquage. En effet, au Touch, le porteur doit immédiatement poser le ballon au sol s'il est touché afin de le remettre en jeu. L'équipe dispose de 5 touchers pour marquer un essai. Toute faute est sanctionnée par la perte du ballon et l'équipe défensive devient attaquante et inversement...

C'est un sport très rapide car il y a très peu d'arrêts de jeu. C'est donc un excellent moyen de garder la forme tout en pratiquant un jeu de ballon technique et ludique.

De plus, c'est un des rares sports d'équipe qui peut se pratiquer en mixte et à tout âge en loisir ou en compétition.

Le Club Touch SMU a été créé en 2010 et compte environ 40 membres, hommes ou femmes, de tous âges, et de tous niveaux. Quelques-uns de ces membres ont déjà eu l'honneur d'être sélectionnés en équipe de France lors de compétitions internationales. Si vous voulez vous essayer au Touch, n'hésitez pas à venir participer à l'un des entraînements organisés 2 fois par semaine sur le terrain synthétique de Saint-Martin d'Uriage: le mercredi de 19h à 21h ou le dimanche de 10h à 12h.

Le Touch, un sport plein d'avenir! @

Laurent Courtiade, Président

829, route de Saint-Nizier - Saint-Martin d'Uriage
06 08 52 07 42 - asstootouch@gmail.com
[f Touch SMU](https://www.facebook.com/TouchSMU)

Chamrousse. Elle se compose de deux slaloms internationaux FIS (avec les meilleurs espoirs féminins français mais également d'autres nations) qui qualifieront les 32 meilleures de ces parcours à une finale en slalom parallèle vers 15h30 avec de nombreuses animations autour de cette compétition.

Cette épreuve se rajoute à la coupe de France esprit racing du 10 et 11 février, aux 4 slaloms hommes/femme internationaux (FIS et FIS Citadine) qui auront lieu 28 au 31 mars, également sur le stade de slalom.

L'organisation de ces courses vient s'ajouter à une dizaine d'autres compétitions de niveau régional et national qui se dérouleront tout au long de l'hiver.

Côté sportif

Pour sa préparation automnale, le ski club s'entraîne dur grâce à son équipe de 5 entraîneurs qui gère la préparation physique ainsi que les stages de skis sur les glaciers français, suisses et autrichiens.

Nos ambitions sont claires: nous voulons classer certains de nos athlètes dans le top 5 français dans les catégories U12, U14 et U16 mais également densifier notre présence (déjà bien inscrite) dans le top 10 régional.



Pour les plus grands, dès 17 ans, des ambitions plus professionnelles, en continuant des courses de types Grand-Prix, et différentes sélections pour se préparer aux différents examens qui permettent de devenir moniteur de ski, un diplôme qui fait rêver nos jeunes skieurs. Sans oublier notre groupe de freestyle, section qui a été créée la saison passée, et qui double ses effectifs pour la saison à venir. 25 skieurs de 10 à 35 ans ont commencé leur entraînement de saut, 1h30 d'entraînement au trampoline par semaine depuis septembre; ils seront bien préparés pour se lancer dans le snowpark dès qu'il sera mis en place courant décembre. @

https://www.chamrousse-ski-club.net
Christelle Le Mézec > bureau@chamrousse-ski-club.net

Le Belvédère



• www.belvedere-culture.fr • 04 76 89 10 27 •

Programmat ion

Mémo
Dates

décembre

vendredi 8 @ 18h30
apéro d'ouverture
week-end 9-10 et 16-17
@ 10h00 à 17h00

La boutique éphémère
Expo-vente → (page suivante)

mardi 12 @ 20h30

Ciné-Club

«La dame de Shangai»
de Orson Welles (1947)

mercredi 13 @ 16h30

Ciné-cinéma

«Les inséparables» film d'animation

janvier

mercredi 31 @ 10h30

Jeune public →

«Pépette fait son show»

février

vendredi 2 @ 20h30

Ciné-cinéma *

vendredi 9 @ 19h00

Vernissage exposition

Voyage au cœur du temps
des artisans d'art

vendredi 9 @ 20h30

Concert jazz →

«Malcolm Potter»

mars

vendredi 8 @ 20h30

Concert "Jazz d'impro"

«Petite Lucette»

vendredi 15 @ 20h30

Concert "Piano voix" →

«Chemin de foi»

vendredi 22 @ 20h30

Une soirée en refuge

«Le Doigt de Dieu»

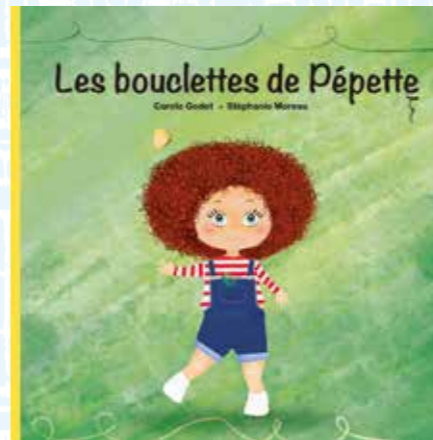
Film et soirée d'échanges

vendredi 29 @ 20h30

Ciné-cinéma *

JEUNE PUBLIC

Pépette fait son show



Compagnie Zatorne

De 3 à 7 ans @ 30 min. • Tarif unique 7€

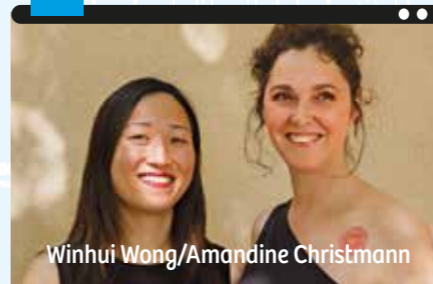
JAZZ



Avec Andy Barron/Christophe Blod/Dan Dumon

@ 1h15 • Tarifs 7/14/Famille 30€

CONCERT



Winhui Wong/Amandine Christmann

@ 50 min. • Tarifs 7/14/Famille 30€



La saison du Belvédère se poursuit!
Découvrez-la en ligne et en vidéo
www.belvedere-culture.fr

* Séance unique à 20h30 - Programmation par affiche ou sur site du Belvédère

EtatCiv2023

NAISSANCES

Naissances :	
Basile Bonnefille	4 septembre
Gabin Mahot Renaud	14 septembre
Elio Lupo	9 octobre
Tim Lupo	9 octobre
Elie Gallet	15 octobre
Josette Dematteis	10 novembre
Ana Alessi	13 novembre
Léonia Philippe	15 novembre
Hosanna Passelande Morel	25 novembre

MARIAGES

Penicaud Nicolas & Machet Leslie	19 août
Sahbani Nour & Berthet Nivon Marie	2 septembre
Del Nido Fabien & Leger Sandrine	9 septembre
Machet Vincent & Courson	9 septembre
Hours Marc-Aurèle & Barré Myriam	23 septembre

DÉCÈS

Fertier Jean	4 septembre
Ottaviano Pierre	20 septembre
Durand Marie	22 septembre
Renault Alain	2 octobre
Thuriet Alain	3 octobre
Esquel Paulette	4 octobre
Garlandat Francine	10 octobre
Saraiva Etienne	13 octobre
Amiguet Monique	21 octobre
Chamond Danielle	24 octobre
Giroud Pierre	28 octobre
Dubeuf Paul	3 novembre

Permanences

... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous

Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9 h à 11 h en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33

SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20 h à 23 h
- le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
- le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
- le dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h



... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal. (0,45 €/minute + coût d'un appel)



Téléphone pratique

Accueil Mairie.....	04 76 59 77 10
Accueil CCAS.....	04 76 59 77 03
Services techniques.....	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse.....	04 76 59 78 02
Bibliothèque.....	04 76 89 54 87
Urbanisme.....	04 76 59 77 22
Services petite enfance.....	04 76 59 77 12
Service scolaire.....	04 76 59 77 24
Serveur cantine.....	04 76 54 93 40
Service communication.....	04 76 59 77 18
Fax état civil.....	04 76 59 78 03
OTTU.....	04 76 89 10 27
Police pluri-communale.....	04 76 89 54 07
Urgence eau.....	04 76 98 24 27
Urgence électricité.....	09 72 67 50 38
RESA (Transport sur réservation).....	0 800 941 103

www.mairie.saintmartinduriage.fr



Horaires d'ouverture

Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mardi - Mercredi	8h	12h	➔	14h30	17h
Jeudi - Vendredi					

Urbanisme [04 76 59 77 22]

Permanence téléphonique

Mercredi - Vendredi	8h	12h	➔	-	-
---------------------	----	-----	---	---	---

Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - jeudi - Vendredi	9h	12h	➔	14h	16h45
Samedi	9h	12h	➔	-	-

Fermé le mercredi

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCLG, accessible à tous les Saint-Martinois

Horaires d'ouverture consultables sur

www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")

ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	-	-	➔	13h	17h45
Vendredi	9h			17h45	
Samedi	8h30			17h45	

Fermée les jours fériés

La boutique éphémère

Le temps de 2 week-ends...



Le Belvédère met en vitrine l'art et l'artisanat local. Au cours d'une soirée et durant 2 week-ends, poteries, verres soufflés, sculptures, peintures... vont nous émerveiller, nous surprendre, nous offrir de belles découvertes et d'aussi de jolies rencontres.

■ Apéro d'ouverture - vendredi 8 décembre dès 18 h30

■ Samedi 9 - dimanche 10 et samedi 16 - dimanche 17 décembre de 10 h à 17 h